

Séance ordinaire du 11 février 1893.

Le jour nul, huit cent quatre-vingt-treize, le quinze février, à une heure d'après-midi, les membres du conseil municipal de la Commune de Cambiers se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> le Maire, pour la tenue de la première session ordinaire. Étaient présents: M. M. Chevrieu, Maire,

M. Lefond, adjoint, Deluchapt jeune, Campot, Biret, Boiney, Deroy & Badailac, lesquels forment la majorité des membres en exercice & peuvent valablement délibérer.

Absents: M. M. Deluchapt aîné & Ducher. M<sup>r</sup> Campot a été élu secrétaire & il

a accepté.

N<sup>o</sup> 181. Le Maire expose qu'il a reçu de M<sup>r</sup> J<sup>r</sup> Thivaud Gervais, de la classe 1892, qui a tiré au sort cette année, une demande de dispense comme du 1<sup>er</sup> rang de famille, & prie le Conseil de donner son avis.

N<sup>o</sup> 182. À l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable, le père du solliciteur étant gravement malade par des varices & la mère ayant une anémie inquiétante.

première séance,

N<sup>o</sup> 183. Le conseil donne son avis sur la demande formée par la commune de Hautbray, qui désire: 1<sup>o</sup> la création de deux foires, le quatorze mai et le quatorze décembre; 2<sup>o</sup> le transport de la foire du 13 janvier au 14 du même mois; 3<sup>o</sup> le maintien des foires au Hautbray, jour de leur date, quand elles tombent un dimanche ou un jour férié;

Et émet l'avis qu'il y a lieu d'accorder à ces trois demandes un avis favorable.

Fait et délibéré le jour, mois & rangue dessus, et out, les membres présents, signé après lecture faite.